L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An $3 00

Six Mois 1 50

Quatre Mois .... 1 [illegible]

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Renfermant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers.

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary Farrel Field, veuve de Spencer Field.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,860—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme May Field Craven, femme de James B. Craven, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Branch K. Miller, avocat.
15 oct—15 19 24

Succession du Rév. John W. Moore

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,389—Division A—Attendu que Mme Marie Moore, veuve de feu John W. Moore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu le Révérend John W. Moore, décédé testat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter Guion, avocat. 15 oct—15 19 24

Succession de Jules A. Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,818, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a ou pouvant en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank A. Monroe exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Lapeyre, Monroe & Brousseau et James McConnell, Jr, avocats.
14 oct—14 18 23

Succession de Mme Maria D. E. Mehlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,444—Division E — Attendu que Ernest Hartmann a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Maria D. C. Mehlmann, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. Zach Spearing, avocat.
8 oct—8 12 17

Succession de Mme Eliza Venn, Veuve de T. A. Boulet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 73,969—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final, présenté par Louis Ernest Boulet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Gustave Lemle, avocat. 8 sept—8 13 17

Succession de Maria C. Jennings.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73,700 —Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Rufus King Hireman, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier —E. Titche, avocat.
13 oct—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES

Dans l'affaire de la succession de Charles F. Larges.

Mme Julia Liedenschmidt vs Charles F. Larges.

No 72,726—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Lee, Division D.

Considérant que A. C. Woerpel a produit des preuves devant la Cour qu'il a été nommé agent résident de la "Lincoln Trust Company" du Missouri, le curateur de la succession et tuteur de la personne de Charles F. Larges; que ledit Charles F. Larges possède des propriétés et effets dans l'Etat de la Louisiane et que ledit tuteur désire transférer lesdites propriétés et effets hors de l'Etat de la Louisiane et dans l'Etat du Missouri, le domicile dudit Charles F. Larges.]

Maintenant, en conséquence, avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées de faire valoir (s'il en est ou pouvant en avoir) dans les trente jours de la date de la première annonce de cela pourquoi la demande dudit tuteur ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.

T. CONNELL, Greffier.

21 sept—21 26—oct 3 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

E. H. Chadwick vs Octave Phillipe.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18,746—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterno, juge Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le 2me District de cette ville, le MARDI, 25 octobre 1904, à 11 heures a. m.; Un wagon à quatre roues et un jeu de harnais. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. — CHAS K. KENNEDY, Constable. 16 oct—16 23 25

Board of Administration of the Tulane Educational Fund vs O. Lewis Wilson.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nlle-Orléans.—No 18 919 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. J. Paterno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 25 octobre 1904 à 11 heures a. m., à savoir—Un lot de meubles de bureau, etc., un Roller Top Desk, quatre tables, chaises, un porte chapeaux, Stores de fenêtre, Rugs, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant—CHAS K. KENNEDY, constable. 16 oct—16 23 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 2133 rue Terpsichore, entre les rues Franklin et Liberté.

Henry Camors vs Frederick Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,331.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 3 novembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Melpomène et Terpsichore, désigné par le numéro dix-sept de l'îlet No Quinze maintenant îlet No 321 jour un certain plan dressé par G. F. Dunbar, voyer, le 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville, et mesurant trente et un pieds de face à la rue Terpsichore sur quatre vingt seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
1 oct—1 7 14 21 28—nov 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues St Claude et Clouet et portant le No municipal 3101 rue St Claude.

M. et Mme Otto H. Miller vs Robert Cox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 321—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 10 novembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Clouet, Marais (autrefois Moreau) et Louisa, formant l'encoignure des rues St Claude et Clouet, et mesurant en mesure américaine trente et un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue St Claude sur cent dix huit pieds six pouces et six lignes de profondeur et façade à rue Clouet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory avocat pour les plaignants.
7 oct—7 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assortis etc., etc.

W. R. Stringfellow vs L. Grunewald Sr et al.

(Joseph P. Martinez, subrogé.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,672—En vertu d'un writ de fieri facias contre le défendeur in rule W. R. Stringfellow et en faveur du plaignant in rule Joseph P. Martinez, subrogé, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 22 octobre 1904, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un lot de meubles de maison assortis—consistant en jeux de meubles de salon et de chambre à coucher—aussi argenterie et plaqué, faïence et ornements en verrerie, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

James Wilkinson, avocat pour le plaignant in rule. 11 oct—11 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1213 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robeins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le cinquième district municipal de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tèche, anciennement Monroe, Lamarque, anciennement Laperrouse et De Armas et l'avenue Brooklyn anciennement rue Madison, et devant désigné comme îlet No 7 de la ville de McDonoghville, sur un plan dressé par L. Pilié voyer et déposé en le bureau de Charles E. Fortier anciennement un notaire en cette ville, comme plan No 3 du Livre des plans No 1, et maintenant désigné comme îlet No 215 sur un croquis fait par A. De Armas député voyer de ville le 14 juillet 1887 et annexé à un acte passé en le bureau de E. Bouny anciennement un notaire public en cette ville, le 16 juillet 1887, lesquels dits lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit croquis et mesurant chacun en mesure américaine trente et un pieds onze pouces cinq lignes de face à la rue Tèche anciennement Monroe sur les profondeurs suivantes, à savoir: lot No 18 a cent cinquante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur, et le lot No 19 a cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats
17 sept—17 23 30—oct 7 14 20

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES

Simples et doubles dans de bonnes localités.

QUATRIEME DISTRICT

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 10 novembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 septembre 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de Mme Pauline Jacobson, No 73,864, du dossier de ladite Cour, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Le cottage double en bois à un étage, Nos 2714 et 2716 rue Howard, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Deuxième et Troisième contenant quatre chambres de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 6, sur un plan fait par E. F. Eichels, architecte, le 13 février 1849 d'après lequel ledit lot mesure, en mesure américaine, 25 pieds 10 pouces 5-6 lignes de face à la rue Howard, 25 pieds 9 pouces 7 lignes de largeur dans le fond, par 125 pieds de profondeur, adjacent à des rues pavées, aux grandes avenues, presque vis-à-vis du Morris Park, et traversé par plusieurs lignes de chemins de fer. Un bon placement.

2° Le cottage double en bois à un étage Nos 2715 et 2717 rue Robertson dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Magnolia, Washington et Quatrième, contenant 4 chambres de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un dessin par D. M. Brosman, député voyer de ville, daté le 29 septembre 1904, d'après lequel ledit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Robertson par 105 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage simple à un étage No 2721 rue Robertson, contigu dans le même district et îlet comme la propriété deuxièmement désignée, contenant 3 chambres. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le susdit dessin par Brosman, mesurant d'après ce a 24 pieds de face à la rue Robertson sur 105 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Ces deux maisons sont dans un voisinage populeux, près des lignes de chemin de fer et font un bon home ou bon placement.

Conditions—Une demie ou plus au comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de coutume de sécurité. Les taxes de 1904 devant être assumées par l'acquéreur, en dessus et au plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent requis de l'acquéreur au moment de la vente, les actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
9 oct—9 16 23 30—nov 6 10

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième.

Succession de Jémima Henry.

No 73,454 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune— MARDI, le 18 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er septembre 1904, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double bien situé Nos 2617-2619 rue Liberté, entre les rues Troisième et Quatrième contenant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, hangar, cour, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvant situé dans le Quatrième District de cette ville (autrefois le Faubourg Livaudais), dans l'îlet décrit par le numéro 331, lequel est borné par les rues Liberté, Troisième, Howard et Quatrième, et décrit comme lot No 28 dudit îlet; leditlot mesurant 30 pieds de face à la Liberté sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et fut acquis par le défendeur Jemima Henry de W. O. Hart par un acte de vente passé pardevant Frank Zengel, un notaire de cette ville, paroisse et Etat, le 31me jour de décembre 1897 et enregistré dans le livre des transferts 167 folio 234 de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane. Le même jour au No 2617 rue Liberté, à 1.30 heure P. M., il sera vendu dans l'affaire ci-dessus intitulée tout et partiellement les meubles de maison, livres, argenterie et autres effets mobiliers contenus dans les dits lieux, d'après l'inventaire enregistré.

Termes et conditions—Les effets mobiliers seront vendus pour du comptant et la propriété foncière un tiers comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 7 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur privilège et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénande" et toutes les autres clauses de sécurité 5 0/0 honoraires d'avocat dans le cas d'un procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, lequel devant payer les taxes d'état de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Lyle Saxon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 sept—11 18 25—oct 2 9 16 à date

W. H. Fitzpatrick

—o—

ATTENTION
SPECULATEURS ET PLACEURS.
LA MEILLEUR OCCASION DE LA SAISON.

Vente en partage de onze îlets de terre dans la paroisse de St Bernard.

La re Bertha Berns, née Fouech et al, versus Magdalena Pouech, une mineure.

No 618 du Dossier de la vingt neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard, Etat de la Louisiane.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI le 25 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu en vertu d'un jugement de l'Hon Albert Estopinal Jr, juge de la Vingt-Neuvième Cour Judiciaire de District pour la paroisse de St Bernard Etat de la Louisiane signé en Cour ouverte le 27 aout 1904, dans le procès intitulé Bertha Berns, née Pouech et al, versus Magdalena Pouech, une mineure, ledit jugement décrétant un partage par licitation et en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1904 rendu par l'Hon. juge John St. Paul, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Léonora Pouech et als, vs Magdalena Pouech, une mineure, No 63,097 du dossier, ledit ordre fixant les termes de la vente de l'intérêt d'un tiers de ladite mineure Magdalena Pouech, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Onze îlets de terre situés dans la paroisse de St Bernard avec tous les droits, voies, privilèges et avantages là-dessus y appartenant; lesdits îlets sont numérotés de quinze à vingt cinq inclusivement, consistant de 15 lots dans chaque îlet.

L'îlet No 15 est borné par les rues Claiborne, Prosper, Angela et les Casernes des Etats Unis, la dernière étant la ligne de division séparant la paroisse d'Orléans de la paroisse St Bernard.

L'îlet No 16 borné par les rues Prosper, Solidelle, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 17 borné par les rues Solidelle, Joséphine, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 18 borné par les rues Joséphine, Célestine, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 19 borné par les rues Célestine, Génie, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 20 borné par les rues Génie, Libéraux ou Libéral, Angela et les Casernes des Etats-Unis.

L'îlet No 21 borné par les rue Libéraux ou Libéral e. Force, Angela et les Casernes des Etats Unis

L'îlet No 22 borné par les rues Force, Verlin, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 23 borné par les rues Verlin, Magistrat, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 24 borné par les rues Magistrat, Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

L'îlet No 25 borné par la rue de Florida, les rues Law, Angela et les Casernes des Etats Unis.

Lesdites descriptions et subdivisions étant en conformité à un plan de J. D Hémécourt, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire, sous le No 89 et d'après le devis de situation fait par Alf Théard, ingénieur civil, pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1904.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 (s'il y en a), faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payant également pour l'acte de vente pardevant John Eassich Jr, notaire
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

Friedrichs & Redersheimer.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, signé le 5 octobre 1904, dans l'affaire de la succession de Jacob Brown et femme, No 24,459, Moi, Geo J. Friedrichs encanteur en et pour la paroisse d'Orléans, vendrai à l'enchère publique MARDI, le 25 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent désigné comme lot No 17 situé dans le 4ème district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Water, Walnut, Magazine et Audubon mesurant 30 pieds de face à la rue Water sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER,
832 34 rue Commune

9 oct—9 16 23 25

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE

900 rue Dublin, encoignure Burthe.

George N. Paecker et als vs Mlle Julia Long et als

No 73,211—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 27 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 6 juin 1904 et signé le 14 juin 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B et d'un ordre daté le 23 septembre 1904 de l'Hon. John St Paul juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B absent en congé, homologuant les délibérations d'une assemblée de famille tenue pardevant Fred Deibel le 21 juillet 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre désigné par le No 9 de l'îlet 32—C, maintenant 109, dans le septième district de cette ville, borné par les rues Dublin, Dante [autrefois Madison], Burthe et Elm [autrefois rue Troisième] formant l'encoignure des rues Dublin et Burthe, et mesurant 45 pieds de face à la rue Dublin par 117 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burthe, étant composé du lot original No 1 et partie du lot 2; les améliorations sont désignées par le No 900 rue Dublin et comprenant un cottage simple contenant 5 chambres, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de 1 et 2 ans après la date avec 7 pour cent d'intérêt par an toutes les clauses usuelles et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat de 1904, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Fred. Deibel notaire, aux frais de l'acquéreur.,

Dinkelspiel & Hart, avocats.
25 sept—25—oct 2 9 16 23 27

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Bon Cottage Double, 1825 et 1827 rue Marais.

Entre les rues Bourbon et St Antoine

Mme Adeline Weiser, femme de Charles Weiser, vs Mme Carrie Hitte, femme de Hugh Oader, et als.

No 73 369—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

EN vertu d'un jugement rendu et signé le 10 septembre 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, Il sera vendu à l'enchère publique.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER. J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Marais, Bourbon, St Antoine et Urquhart désigné par le No 21 et mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur plus ou moins. Les améliorations sont désignées par les Nos 1825 et 1827 rue Marais, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., dans un bon voisinage près de tous les avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de un et deux ans portant 8 pour cent d'intérêt par an, toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Thomas D. Flynn notaire aux frais de l'acquéreur
24 sept—24 25—oct 2 9 16 23 25

VENTES A L'ENCAN.

Sam H. Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

1 lot de livres de Loi, Meubles de Bureau, etc.,

Pour liquider les frais d'emmagasinage, pour le compte de qui cela peut concerner

SAMEDI, 22 octobre 1904. à 11 heures a. m.

A la Bourse d'Encan de Stern, Nos 344, 346, 348 rue Baronne, près Perdido.
13 oct—13 16 22

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 918 avenue Elmire, Alger.

A L'ENCAN A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, LE 15 NOVEMBRE, A MIDI.

SUCCESSION DE ANTHONY SCOTT.

DIVISION B—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS—No 74,344.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Div. B, paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1904, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, dans l'affaire de la succession d'Anthony Scott No 74,344 je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne MARDI, 15 novembre 1904, à midi—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, droits, voies, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville désigné comme le lot No 16 de l'îlet No 160, lequel est compris entre les avenues Elmire et Pacifique, les rues Homer et Newton. Ledit lot No 16 mesurant 32' 2" de face à l'avenue Elmire sur 123' 8" de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de 1904 les primes sur la police d'assurance non expirée pour l'année courante de la date de cet ordre de vente et les frais pour les certificats devant être annexés à l'acte de vente. L'acquéreur doit aussi payer pour l'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, et faire un dépôt de 15 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières, 308 rue Baronne.

Dart & Kernan, Avocats. 9 oct—9 16 23 30—nov 6 13 15

Morgan & Pedersen

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

No 916 Rue Troisième.

A L'ENCAN

Succession de Edmond Hayden &c.

No 72 396—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B Hon. W. B. Sommerville, présidant, ledit ordre daté et signé le 16 août 1904, adressé à Will J. Morgan encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 25 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro 112 borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième, les améliorations consistant d'un joli cottage simple avec dépendances à deux étages dans le fond et contenant quatre chambres au premier étage et deux chambres en haut, escalier sur la façade et le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une barrière en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc., d'après le pas.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour les actes de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente

WILL J. MORGAN, Encanteur.
531 rue Carondelet.

A. J. Peters, James Wilkinson, avocat
25 sept—25—oct 2 9 16 23 24 25

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En En ayant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles

Pensez Donc! Il ne Coûte que 1 3-8 Cents par Jour, Etant à $5 00 pour 365 Jours.

Prix local, $5.00 par express, $5.40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL,

PRIX $1 00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs Chambres 35 et 36, 606 Allée Commerciale, coin de la rue Camp.
12 fév

Succession de Theo H. Peck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 69,758 - Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par W. S. Peck, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Boatner & Manion et Geo. J. Dodds, avocats. 8 oct—8 12 17

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE.

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

624 rue Gravier

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale
—ev- lan

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivee et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

Fast mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours........ 6:15 p m
Limited tous les jours...... 8:15 p m
Coast train tous les jours,
excepté dimanche ...... 8:50 a m
Dimanche excursion....... 9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours....... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche........ 4:00 p m
Dimanche excursion ...... 7 40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 limited................ 8:45 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 5 local.................. 4:30 p m
No 7 points Est Louisiane.. 9:30 a m
Excursion du dimanche,
No 9...................... 7:05 p m

DEPART.

No 6 local.................. 6 30 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane.. 4:20 p m
No 2 limited.............. 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10..................... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited....... 8:30 p m
No 1 fast mail..............10:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:30 pm
No 1 Louisville Mail..........10:25 am
No 23 local mail..........11:30 p m
No 5 Northern Express .. 7 50 am
No 31 McComb Accd ....9:40 am

DEPART.

No 4 Chicago limited....... 9:15 a m
No 26 local mail........... 6:50 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15 a m
No 2 fast mail............. 8:15 p m
No 6 Northern Express..... 6 30 p m
No 2 Louisville Mail....... 8 15 pm
No 32 McComb Accd ....4:30 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express........... 8:15 a m
Vicksburg express........... 6:20 p m
Bayou Sara Accommodation 9:30 a m

DEPART.

Memphis express........... 4:00 p m
Vicksburg express.......... 7:00 a m
Bayou Sara Accommodation 4:10 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local......................11:20 a m
N. O. and Houston......... 5:45 p m
Pacific Coast Express...... 8:35 a m
Sunset Express............ 6:45 p m

DEPART.

Local...................... 3:40 p m
N. O. and Houston.......... 7 45 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Express.............11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express .... 7:30 a m
Local......................12:05 p m
California express.......... 7:45 p m

DEPART.

California express.......... 8:30 a m
Local...................... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express .... 6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.
Dimanche seulement.

Alger...................... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger...................... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger...................... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger...................... 6:40 p m

DEPART.
Dimanche seulement.

Alger...................... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger...................... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement
Alger...................... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger...................... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair.................. 7:00 a m
De Shell Beach.............10.02 a m
Shell Beach................ 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach................ 5:30 a m
Shell Beach................ 8:00 a m.
Belair..................... 5:30 p m
Shell Beach................ 7:30 p m

Hôtel Agnew.

Tout un îlet sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres — Rooms — Chambres avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 et audessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

HOTEL

STRATHCONA

Niagara-sur-le-Lac, Canada.

Ce Lieu de Plaisance est situé sur LE LAC ONTARIO.

Il est ouvert depuis le 1er JUIN sous une administration nouvelle. On y pêche, on s'y baigne, on s'y promène en bateau.

ARTHUR WARD, Propriétaire
1er juin—dim mai jeu